

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 6

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 – Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Lieutenant-colonel EMG M.-H. Montfort

Rédacteur adjoint: Lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinen

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.

Chèques post. 10-5209 – **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne – **Annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse

périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.

Permédia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS:

Suisse	1 an: Fr. 26.—	Prix du numéro
Etranger	1 an: Fr. 32.—	Fr. 3.—

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.

Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Lettre au président du Synode 72

NOTE DE LA RÉDACTION

Les délibérations du Synode 72 sur les problèmes de la défense nationale n'ont pas été sans soulever quelques remous. C'est le moins que l'on puisse dire... Nous sommes persuadés que nous intéresserons nos lecteurs en publiant la lettre adressée à ce sujet par le comité cantonal de la SSO fribourgeoise au président du Synode 72. Par combien d'entre nous les inquiétudes qu'elle exprime ne sont-elles pas partagées?

Monseigneur,

Les officiers fribourgeois, que nous représentons, ont appris avec une profonde inquiétude ce qui fit l'objet des délibérations des synodes diocésains réunis à Berne les 15 et 16 février 1974: les synodaux ont eu à se prononcer sur un projet nouveau préparé par les fractions des diocèses de Lugano et de Lausanne, Genève et Fribourg, tendant à encourager « les chrétiens et les hommes de bonne volonté » à œuvrer pour que notre pays soit à même de

- renoncer à la défense armée de son territoire au profit d'une défense de type non violent,
- attribuer à des pays en voie de développement économique les sommes consacrées à l'armée,
- ...